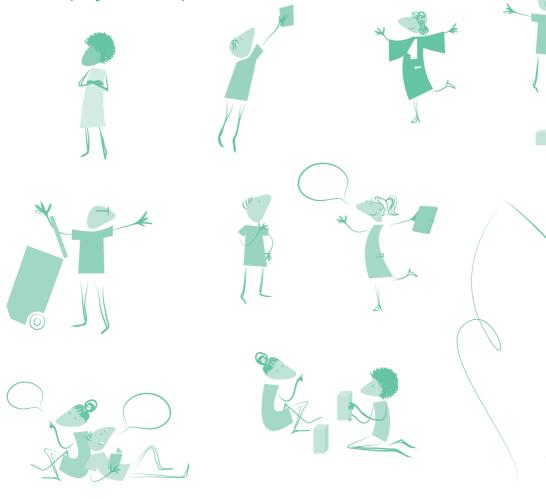


L'implication du C2D dans le projet métropolitain Plantons 1 million d'arbres \\ Créé en 1999, le C2D est une instance consultative de la Métropole. Il regroupe 105 membres bénévoles issus de tous les horizons.

La société civile y trouve un lieu d'expression de ses aspirations, de ses réticences ou de ses priorités.

Les élus y puisent le reflet précieux des désirs et des préoccupations de leurs administrés quant aux questions d'actualité, aux tendances de société et aux projets métropolitains. //



L'implication du C2D dans le projet métropolitain *Plantons 1 million d'arbres* 

## Les membres du groupe de travail



Sylviane Atchoarena



Julien Bardon



Camille Barraud



Agnès Batard



Anne-Marie Boniton-Lafon



Samuel Chopard



Baptiste Cornuau



Amandine Duport



Laurence Duprat



Isabelle



Jean-Luc Fory



Fabrizio Gallanti



Monique Gorphe



Axel Guibert



Vanessa Hachard



Salima Haddad



Pierre Layère



Esther Manenti



Jean-Baptiste Martial



Carmen Minchan Silva-Benard



Cassandra Nossein



Nicolas Pujol



Aurélien Ramage



Joëlle Raou-Bonnichon

## Suite



Marie-Pierre Soubiran



Brigitte Tandonnet



Philippe Veillon



Antoine Vernier

## **Sommaire**

Préa	ambule	9
Intr	oduction	10
l.	La pépinière citoyenne Plantons 1 million d'arbres	13
	ne 1ère pépinière citoyenne ec des particuliers et des collectifs	16
2. Ur av	ne 2ème pépinière citoyenne vec des acteurs économiques	20
a) La	Foire Aux Questions	22
b) Le	guide méthodologique de plantation collective	24
II.	La ressourcerie de l'arbre	29
III.	Le C2D dans la gouvernance du budget participatif métropolitain.	33

## **Préambule**

En 2020, Bordeaux Métropole lance une opération de végétalisation et de renaturation de grande ampleur : la plantation d'un million d'arbres sur 10 ans.

#### Planter des arbres pour agir face au réchauffement climatique

Pour répondre aux enjeux environnementaux actuels en milieu urbain, Bordeaux Métropole a décidé d'agir en renforçant la place de la nature et des arbres en ville. Le programme métropolitain Plantons 1 million d'arbres vise ainsi 3 objectifs majeurs :

- **1. Améliorer la qualité de l'air** en stockant du CO2 et en piégeant des polluants atmosphériques (ozone, particules, oxydes d'azote, souffre, monoxyde de carbone...)
- **2. Réduire la température** en ville en créant des espaces ombragés et en humidifiant l'air ambiant grâce à l'évapotranspiration
- **3. Favoriser la biodiversité**, les espaces boisés abritant de nombreuses espèces animales et végétales, enrichissant les sols et permettant de connecter la Métropole à son environnement forestier et aux espaces de nature au-delà de son territoire.

#### Implication de la société civile

Bordeaux Métropole se mobilise pour planter 1 million d'arbres. Elle s'est également engagée dans l'**implication de l'ensemble de la société civile métropolitaine** (entreprises, associations, particuliers).

La saisine du C2D intervient dans ce contexte et engage le Conseil de développement durable dans une dynamique d'implication citoyenne davantage que sur la formulation plus habituelle de propositions. L'idée est que l'instance prenne une part active dans la mobilisation de la société civile métropolitaine.

En effet, ce projet ne peut se passer du concours de l'ensemble des acteurs du territoire, notamment privés, car leurs terrains représentent un potentiel de plantations non négligeable pour atteindre l'objectif fixé.

## Introduction

En juillet 2021, 28 membres du C2D (jeunes en formation, étudiant.e.s, personnes en activité professionnelle ou à la retraite) répondent à la saisine de Bordeaux Métropole.

#### De la participation à l'appropriation par toutes et tous

L'objectif de la mobilisation portée par le C2D répond à l'ambition métropolitaine qu'un maximum de personnes (morales ou physiques) plantent des arbres et que ces plantations s'inscrivent dans le temps.

Pour atteindre cet objectif, les membres du C2D encouragent à ce que la société civile du territoire (dont les habitant.e.s) soit invitée à participer dans une dynamique de mise en œuvre collaborative de l'action publique.

Il ne s'agit pas seulement que les un.e.s et les autres répondent aux invitations de la collectivité; chacun.e doit pouvoir s'approprier le projet et s'autonomiser. Chacun.e doit pouvoir agir dans une logique de co-responsabilité de la politique publique: on prend sa part, à la hauteur de ses possibilités (temps à donner, force de travail, ressources matérielles ou naturelles à apporter, etc.) et de sa motivation.

De plus, la constitution d'une communauté thématique autour d'un intérêt commun génère un effet d'entraînement où **l'arbre devient signe de ralliement**.

#### La pairaidance comme moteur de la participation

Le C2D cherche également à inscrire son action dans une **dynamique d'aide de pair-à-pair**, de société civile à société civile. L'idée est de penser une action participative qui se démultiplie, s'amplifie et s'initie de manière horizontale sans passer systématiquement par un recours à l'acteur public. Chacun met à disposition des autres ses compétences et ressources pour permettre à tous de passer au faire.

#### L'implication du C2D dans Plantons 1 million d'arbres

Concrètement, pour répondre aux objectifs de la saisine de Bordeaux Métropole tout en s'inscrivant dans une dynamique de pairaidance, le C2D s'est impliqué de différentes manières.

Considérant que planter un arbre n'est ni simple ni donné à tout le monde (nous n'avons pas tous des jardins ni même une terrasse, et si nous en avons, nous n'avons pas tous les connaissances, l'envie ou les moyens), le C2D a souhaité aider, accompagner, encourager à planter des arbres, dans une dynamique de pairs-à-pairs, entre acteurs de la société civile.

#### Il a ainsi créé:

- un espace de rencontre, de partage et de travail de la société civile, la pépinière citoyenne
- une compilation d'aides et de ressources en accès libre pour planter des arbres, la ressourcerie de l'arbre.

Par ailleurs, le C2D a accepté l'invitation de Bordeaux Métropole à intégrer la gouvernance du budget participatif Plantons 1 million d'arbres, en siégeant au sein de la commission mixte. Une dizaine de membres du C2D a ainsi rejoint un collectif chargé de veiller à la transparence et au bon déroulement du projet, composé d'expert.e.s (issus du monde la recherche ou associatif) et d'agent.e.s volontaires de Bordeaux Métropole.

I. La pépinière citoyenne Plantons 1 million d'arbres

Pour donner corps aux principes de mise en œuvre collaborative de l'action publique et de pairaidance, le C2D a créé la pépinière citoyenne.

La pépinière citoyenne est un dispositif de participation :

- ouvert sur le territoire, dédié à accueillir et travailler avec différents publics (habitant.e.s, entreprises, associations, organismes publics ou privés etc.);
- productif, dans le sens où chaque rencontre doit permettre de livrer un produit (solutions pour planter, accompagnement de plantations, enrichissement du programme de mobilisation citoyenne, etc.);
- thématique, car il s'agit de traiter un sujet particulier ou une question précise avec un public cible (aide aux particuliers ou aux entreprises, plantation de haies, agroforesterie urbaine, participation des personnes vivant en habitat collectif...).

La pépinière citoyenne associe profanes et expert.e.s de l'arbre avec l'objectif de créer des passerelles et des liens autour d'un centre d'intérêt commun : l'arbre.

Cet espace se veut partenarial et offre la possibilité d'identifier les freins à planter du point de vue des participant.e.s ou de formuler des propositions d'actions pour atteindre l'objectif d'un million d'arbres plantés d'ici 2030.

Il crée une communauté apprenante de pairs, prêts à aider les autres pour faciliter la plantation d'arbres grâce à la constitution d'un « groupe d'acteurs et actrices 1 million d'arbre » pour poser ses questions et trouver des réponses.

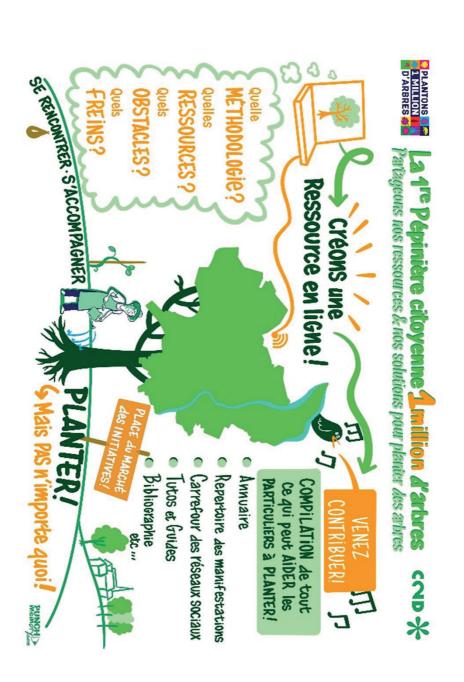
# 1. Une 1ère pépinière citoyenne avec des particuliers et des collectifs

La première pépinière citoyenne Plantons 1 million d'arbres s'est tenue le 2 décembre 2021, à Bordeaux Métropole.

Elle a réuni une trentaine de personnes, particuliers ou représentant.e.s d'associations avec l'objectif de proposer de l'aide aux particuliers qui, seuls ou en collectif (de voisins, de co-propriétaires, de locataires, etc.), veulent planter des arbres.

Les particpant.e.s ont d'abord travaillé sur le recensement de tout ce que le territoire métropolitain compte de structures, organisations, lieux, évènements, etc., dédiés à l'arbre. Un temps de collecte tous azimuts, animé selon la méthode dite « place de marché ».

L'ensemble des informations collectées a notamment servi à créer la ressourcerie de l'arbre, une compilation de ressources en accès libre pour aider à planter des arbres (cf. partie 2).



Un deuxième temps de travail, en sous-groupe, a ensuite cherché à identifier les difficultés auxquelles peuvent être confrontées toutes celles et ceux qui veulent planter des arbres.

L'idée était d'inventorier les problèmes et contraintes que l'on peut rencontrer quand on souhaite planter un arbre : « je n'ai pas de jardin mais une terrasse », « mon jardin est mal exposé », « mon sol est pauvre », « je n'ai pas d'outils » ... Puis, pour chacune des situations identifiées, proposer une solution, une réponse de pair à pair, c'est-à-dire sans avoir besoin de recourir à un prestataire ou à la puissance publique.

Pour mener à bien cette « fabrique de solutions », 2 méthodes d'intelligence collective ont été utilisées :

- Un diagnostic partagé pour partir du point de vue de l'usager (des particuliers), tant dans l'identification des difficultés que des réponses à apporter;
- Un retro-futur, une méthode de prospective opérationnelle, utilisée pour identifier les leviers nécessaires et les étapes incontournables à franchir dans la réalisation un projet.



# 2. Une 2ème pépinière citoyenne avec des acteurs économiques

La 2ème pépinière citoyenne 1 million d'arbres s'est tenue le 22 septembre 2022, sur le campus de Kedge Business School à Talence.

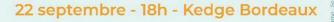
Cette édition a réuni, autour de membres du C2D et d'expert.e.s de l'arbre, des entreprises du territoire métropolitain; toujours dans le but de partager des ressources et des solutions pour planter des arbres, mais cette fois avec une focale sur les contraintes rencontrées par le monde de l'entreprise.

Les acteurs économiques (entreprises, associations, syndicats, fédérations professionnelles, organismes publics et/ou privés...) représentent un maillon clé de la réussite d'un projet d'envergure tel que Plantons 1 million d'arbres. A l'instar des particuliers, ces acteurs sont susceptibles de disposer d'espaces de plantations conséquents (sur leur foncier) et de mobiliser nombre de planteur.teuse.s (leurs employé.e.s).

La rencontre a permis aux participant.e.s, à partir de témoignages et de retours d'expériences concrets, de produire une FAQ (Foire Aux Questions – questions fréquemment posées) spéciale entreprises ainsi qu'un guide méthodologique de plantation collective dans le cadre d'un exercice de *team building* (cohésion d'équipe). Ces supports ont ensuite été mis en ligne sur le site du C2D



# Pépinière citoyenne 1 million d'arbres



Témoignages | Solutions | Réseau



ATELIER DÉDIÉ AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES







#### a) La Foire Aux Questions

# Planter des arbres en entreprise : vos questions, nos réponses

Quand on se lance dans un projet de plantation d'arbres avec ses collègues, en entreprise, des questions émergent naturellement. Retrouvez ici celles qui nous semblent les plus fréquentes.

#### Ai-je droit à des aides pour planter des arbres ?

La plateforme en ligne <u>Plantonsdesarbres.org</u> est un guichet unique national et régional conçu pour sensibiliser et mobiliser sur la plantation d'arbres et la forêt. Elle répertorie l'ensemble des dispositifs d'aides ou de compensation carbone disponibles partout en France et en Nouvelle-Aquitaine, à destination des entreprises, collectivités, citoyens et porteurs de projets.

#### Peut-on planter des arbres sur un parking?

Oui mais sous certaines conditions. Retrouvez les conseils du CAUE de l'Oise au sujet des <u>arbres des aires de stationnement.</u>¹

#### De quel espace a besoin mon arbre?

Qu'il s'agisse du feuillage ou des racines, chaque essence d'arbre a un besoin d'espace spécifique. Retrouvez toutes les explications dans la fiche pratique <u>Planter son arbre</u> <sup>2</sup> éditée par le C.A.U.E. de la Gironde (Conseil en Architecture. Urbanisme et Environnement)

#### Comment connaître la nature de mon sol?

Pour connaître la nature du sol, un test utile consiste à prélever un peu de terre et d'essayer de former un boudin. Si le boudin est friable, il s'agit d'un sol sableux. S'il est facile à former, le sol est limoneux. Si le boudin peut dessiner un cercle, le sol est argileux.

Pour plus d'info, consultez la fiche « Test du boudin »<sup>3</sup> du Parc du Verdon

#### Comment connaître la qualité de mon sol ?

Le site <a href="https://www.georisques.gouv.fr/">https://www.georisques.gouv.fr/</a> informe, par adresse postale, des risques naturels et technologiques à proximité.

<sup>1.</sup> https://www.caue-observatoire.fr/ouvrage/aire-de-stationnement/

<sup>2.</sup> https://www.cauegironde.com/files/NOTICE\_PLANTER\_UN\_ARBRE\_2023\_WEB\_BD.pdf

<sup>3.</sup>https://www.parcduverdon.fr/sites/default/files/pnrverdon/pdf/2021\_guide-des-sols\_fiche\_test\_boudin-web.pdf

Pour connaître la qualité exacte d'un sol (matière organique, acidité, chimie, traces de pollution, présence de remblais rapporté, etc.) il faut faire analyser un échantillon de terre par un laboratoire spécialisé.

Où puis-je trouver des jardiniers et paysagistes pour m'aider à concevoir ma plantation ?

L'UNEP (Union Nationale des Entreprises du Paysage) permet de <u>localiser un paysagiste</u><sup>1</sup> à proximité de chez soi et la FFP (Fédération Française du Paysage) propose un <u>annuaire des paysagistes</u><sup>2</sup> à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

En Gironde, quelques associations (<u>Arbre & Paysages en Gironde</u><sup>3</sup> par exemple) proposent des programmes d'accompagnement pour des projets de plantation ou de régénération de haie champêtre.

#### Où trouver des infos sur le programme Plantons 1 Million d'Arbres ?

<u>Cette page</u><sup>4</sup> Internet du site de Bordeaux Métropole répertorie l'ensemble des dispositifs d'aide et d'accompagnement, notamment dédiés aux entreprises, à la plantation d'arbres mis en place par Bordeaux Métropole.

Où trouver des infos sur la plantation d'arbres en général?

La <u>ressourcerie de l'arbre du C2D</u><sup>5</sup> propose une compilation de ressources numériques en accès libre pour aider à planter des arbres.

Quelles sont les règles à respecter pour la plantation et l'entretien des arbres ? Consultez la <u>rubrique réglementation</u><sup>6</sup> de l'association Arbres & Paysages 33 ou la page

<u>Protection juridique des haies, arbres et boisements</u><sup>Z</sup> de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux).

#### Comment tenir compte du voisinage?

Pour connaître la réglementation sur la plantation ou l'entretien des arbres en limite de propriété, consultez la <u>fiche Voisinage</u> <sup>8</sup> du CAUE de la Gironde.

<sup>1.</sup> https://www.lesentreprisesdupaysage.fr/localiser-un-paysagiste/

<sup>2.</sup> https://f-f-p.org/annuaire/?l&filter&regions=231&g-recaptcha-response

<sup>3.</sup> https://www.arbres-paysages.fr/

<sup>4.</sup> https://www.bordeaux-metropole.fr/metropole/projets-en-cours/nature/plantons-1-million-darbres

<sup>5.</sup> https://c2d.bordeaux-metropole.fr/actualites/ressourcerie-larbre-est-en-ligne

<sup>6.</sup> https://www.arbres-paysages.fr/r%C3%A9glementation/

<sup>7.</sup> https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/conseils-biodiversite/conseils-biodiv-fiches-juridiques/protection-juridique-des-haies-arbres-et-boisements

<sup>8.</sup> https://www.cauegironde.com/files/FICHE\_PRATIQUE\_VOISINS-Les\_plantations.pdf

#### b) Le guide méthodologique de plantation collective

Planter des arbres en entreprise : les étapes à ne pas manquer

Planter des arbres en entreprise offre l'opportunité de développer la cohésion d'équipe, de resserrer les liens en agissant concrètement et collectivement pour la transition écologique

#### Pilotage

- > identifier un pilote ayant de l'appétence, voire du charisme
- > solliciter l'accord du chef.fe d'entreprise et du CSE (Comité Social et Ecologique) et l'appui de toute personne, au sein de l'entreprise, sensibilisée ou engagée sur les questions environnementales
- > au besoin, solliciter un tiers associatif (structure d'insertion...)

#### Conception

- > observer l'existant sur un cycle saisonnier complet (1 an) pour voir comment vit le site
- > concevoir un projet démonstrateur pour y aller de manière progressive
- > choisir les espèces et leur implantation
- > consulter les fiches pratiques sur la <u>réglementation</u> (Arbres & Paysages 33) et sur le <u>voisinage</u> (CAUE 33)
- > élaborer un budget prévisionnel des coûts variables (nombre d'arbres, appui technique...) et fixes (matériel de jardinage, panneaux d'information, collations, irrigation...)
- > évaluer l'évolution du lieu et le budget éventuel en phase 2

- Mobilisation > programmer une journée de plantation avec des salarié.e.s puis organiser des temps de participation réguliers pour maintenir la dynamique (entretien, observation, collation...)
  - > mobiliser les volontaires pour des tâches concrètes (amendement du sol, plantation, arrosage...) et sur leur temps de travail
  - > aménager des zones accessibles et d'autres fermées, plus propices à la vie sauvage
  - > implanter des panneaux explicatifs et éducatifs

#### Usage

- > définir les règles d'usage et d'accès en concertation avec les personnes fréquentant le site
- > en cas de plantations de fruitiers, revoir les règles après premières cueillettes

#### Année N-1

Obtenir l'accord du/de la chef.fe d'entreprise

Observer l'existant sur 1 an

Consulter les fiches pratique sur la réglementation et sur le voisinnage

Choisir des essences locales et dessiner leur implantation

Partir sur un projet test démonstrateur

> Elaborer un budget des coûts variables (nombres d'arbres, appui techniques, collations...) et fixes (outils, irrigation...)

Mobiliser des volontaires sur des tâches concrètes (amendement du sol, plantation, arrosage...)

> Définir les règles d'usage en concertation avec les futurs usagers du site

#### Année N

#### Année N+1 à N+2

Embarquer les collègues en charge du volet RSE ou toute personnes sensibles à l'écologie au sein de l'organisation

Aménager des zones accessibles et d'autres fermées, plus propices à la vie sauvage

Evaluer l'évolution du lieu du budget éventuel en phase 2

Programmer une journée de plantation par session de 2h sur le temps de travail

Organiser des temps de participation réguliers pour maintenir la dynamique (entretiens, jardinage, observation in situ, collation coviviale...)

Implanter des panneaux explicatifs et éducatifs

> En cas de plantation, de fruitier, édicter collectivement les règles après les premières cueillettes

## II. La ressourcerie de l'arbre

Les informations collectées lors de la première pépinière citoyenne Plantons 1 million d'arbres avec des particuliers et des collectifs citoyens, ont notamment servi à créer la ressourcerie de l'arbre, une compilation de ressources en accès libre pour aider à planter des arbres.

En effet, il n'est pas toujours facile, pour celui ou celle qui cherche à planter un arbre, de trouver une information simple et fiable. La ressourcerie de l'arbre aide à faire le tri pour aller directement à l'essentiel.

L'internaute y apprendra quel type d'essence locale privilégier, quels arbustes auront la faveur des oiseaux, à quelle distance planter, de quelle dimension prévoir la fosse de plantation, comment constituer une haie champêtre...

Sites de référence, fiches pratiques, reportages... un ensemble de contenus autour de l'arbre est proposé et organisé en 5 rubriques pour s'y retrouver plus facilement :

- Guides & tutos
- Vidéos & audios
- Enseignement, recherche & formation
- Agenda
- Réseaux sociaux

Les supports recensés sont issus de différents Conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE), de la Ligue de protection des oiseaux (LPO), de l'agence de l'environnement (Ademe), d'associations locales spécialisées sur l'arbre...Ce sont les informations de ces interlocuteurs, habitués à accompagner les particuliers par des contenus de qualité, qui ont été réunies.

La ressourcerie de l'arbre est accessible sur le site du C2D : <u>C2D Bordeaux Métropole (bordeaux-metropole.fr)</u>



# Ressourcerie de l'arbre

Tutos | Guide | Vidéos



**POUR PLANTER DES ARBRES** 



III. Le C2D dans la gouvernance du budget participatif métropolitain

En 2021, Bordeaux Métropole a lancé un budget participatif consacré à la réalisation de projets de plantation élaborés par la société civile. Cette démarche inédite à l'échelle intercommunale, a nécessité la mobilisation de nombre d'acteurs, dont le C2D.

La participation des bénévoles du C2D au budget participatif métropolitain Plantons 1 million d'arbres s'est traduite par l'intégration de 8 membres à la commission mixte, chargée de sa gouvernance.

Au sein de cette commission<sup>1</sup>, au côté d'expert.e.s (issus du monde la recherche ou associatif) et d'agent.e.s volontaires de Bordeaux Métropole, les membres du C2D ont veillé à la transparence et au bon déroulement du processus.

Ainsi, de la co-écriture du règlement au suivi des projets de plantation en passant par l'analyse de l'ensemble des propositions avant le vote citoyen ou par le dialogue avec les porteurs de projet, le C2D a participé aux étapes structurantes du budget participatif. La commission a également eu pour rôle d'être attentive aux conditions de participation des associations lauréates et du grand public.

Enfin, la commission mixte a travaillé à l'évaluation - bilan de ce premier budget participatif d'échelle métropolitaine.

Pour tout savoir sur le budget participatif Plantons 1 million d'arbres, rendez-vous sur la plateforme métropolitaine dédiée : <u>Budget Participatif Métropolitain - Bordeaux Métropole (bordeaux-metropole.fr)</u>





Aider les particuliers à trouver des solutions pour planter des arbres, proposer une méthodologie de plantation en entreprise dans une dynamique de cohésion d'équipe, trier et mettre à disposition des ressources numériques en accès libre, intégrer la gouvernance du budget participatif métropolitain : voilà notamment comment les membres du C2D ont répondu à la sollicitation de Bordeaux Métropole et ont ainsi pris part à l'un de ses projets emblématiques, le programme Plantons 1 million d'arbres. Vous retrouverez dans ces pages le détail de ces différentes implications.

#### Conseil de développement durable de Bordeaux Métropole

#### Suivez-nous!

- C2d.bordeaux-metropole.fr
- @c2dbordeauxmétropole
- in @c2dbordeauxmétropole
- 🕅 @c2d BxMetro
- C2D Bordeaux Metropole

#### **Contact**

c2d@bordeaux-metropole.fr Tél. 05 56 93 65 11

#### C2D

Hôtel de Bordeaux Métropole Esplanade Charles-de-Gaulle 33045 Bordeaux cedex

